

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 37 (1899)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Histoire dé dou comi-boutequi  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197375>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Une dévote**

On nous écrit de Genève :

L'amusante polémique qui a eu lieu dernièrement dans les colonnes du *Conteur*, sur les devoirs réciproques des maris et des femmes, me fait souvenir d'une anecdote qui prouve, cependant, qu'une épouse n'est pas si incorrigible qu'un de vos correspondants veut bien le dire.

Un honorable négociant de Genève ayant plus d'appétit que de dévotion, possède une femme très dévote, mais par contre excessivement avare. Chaque dimanche, elle tourmentait son époux pour le faire aller à la messe, ce qui n'amusait pas beaucoup ce brave homme qui, ne sachant trop comment faire pour se débarrasser de cette corvée, imagina le moyen suivant :

Au nouvel-an, il se rend à l'église avec sa chère moitié, se place à côté d'elle très pieusement, et quand vient à passer la sœur quêteuse, il glisse une pièce de vingt francs dans l'assiette. Sa femme, qui s'en aperçoit, reste anéantie en face d'une telle prodigalité. Au sortir de l'église, elle accable son époux de reproches sur sa folle générosité : « J'aime à croire, lui dit-elle, que ceci est une exception à l'occasion du nouvel-an, et que cela n'arrivera plus ! »

— Ecoute, chère amie, réplique le mari, je vais si rarement à la messe que je tiens à compenser ma négligence par mes bonnes œuvres, aussi m'arrive-t-il quelquefois de donner quarante francs.

Grandes récriminations de madame.

Le dimanche suivant, elle se leva tout doucement pour aller à la messe de six heures, en prenant toutes ses précautions pour ne pas réveiller son mari. A son retour, celui-ci demanda pourquoi elle était allée à l'église sans l'inviter à l'accompagner.

— Oh ! vois-tu, mon cheri, répondit-elle, j'ai réfléchi que tu avais tellement travaillé durant la semaine qu'il n'y avait rien de plus juste que de te laisser reposer tranquillement le dimanche matin.

L'affaire a réussi ; notre homme est libre et a eu dès lors la paix dans le ménage sans discussion.

UN ABONNÉ.

**Lettre d'une dame réellement fâchée.**

Vallorbe, 25 janvier 1899.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*,  
J'ai lu dans le dernier numéro de votre journal un article intitulé : *Quelques vérités à ces dames par un vieux philosophe*. Les femmes piornes, coquetteries, bavardes et même gendarmes y sont admirablement dépeintes. Mais n'y a-t-il au monde que ces femmes-là ? Fort heureusement non. Me permettez-vous, Monsieur le rédacteur, de vous parler aujourd'hui de la femme modèle, telle qu'elle est décrite dans le dernier chapitre des Proverbes du bon roi Salomon (qui devait s'y connaître). Oui, Monsieur le philosophe, elle existe cette femme-là. Mais ne la cherchez ni au bal, ni dans les sociétés bruyantes. Elle ne fait partie d'aucun comité, d'aucune société ; elle ne bavarde jamais dans les rues ou chez les voisines ; c'est une reine qui limite son royaume aux murs de sa maison ; c'est la bonne ménagère qui veille au bien-être des siens ; qui est tour à tour blanchisseur, repasseuse, couturière, etc. Le mari et les enfants d'une telle femme ne connaissent ni les bas troués, ni les vêtements sans boutons. Elle sait apprêter et mettre sur la table à terme fixe des repas soignés et appétissants.

Quand il rentre du bureau ou de l'atelier, fatigué, ennuisé, le front chargé de nuages, la femme modèle ne parlera pas à son mari de ses travaux de la journée, de ses fatigues, de ses soucis, ou des coliques du dernier né. Elle l'accueille avec un bon sourire, peut-être un baiser, si Monsieur n'est pas trop mal tourné. Elle lui apporte ses pantoufles, afin de lui épargner la fatigue de les chercher ; elle s'intéresse à tout ce qui l'intéresse ; parlera même politiquement, par peu que cela lui fasse plaisir.

Monsieur est-il indisposé, elle a à sa disposition

toute sorte de moyens pour le soulager : tisanes, cataplasmes, frictions au baume tranquille, etc. Elle éloigne les enfants de la chambre de papa, afin qu'il puisse dormir. Elle se multiplie pour suffire à tout ; elle veille, elle se fatigue ; et que reçoit-elle en retour, la douce créature, l'ange de bonté, de patience, de dévouement à toute épreuve ?... Un grognement plus ou moins significatif, un mouvement d'impatience, une parole dure, qui sont autant de pointes acérées dans son cœur aimant et tendre.

Mais Monsieur ne voit rien, ne sent rien. Il trouve tout naturel que sa femme soit là, le soigne, le dortoile, le mette dans le colon ; qu'elle ne se plaigne jamais que sa tâche est trop lourde ; qu'elle supporte tous les caprices, la mauvaise humeur, même les brutalités de son seigneur et maître.

Et pourtant, si vous saviez, mari, combien une parole d'encouragement, un simple merci, un signe d'approbation ou de contentement de votre part, est un baume salutaire pour faire oublier les fatigues, les peines, les soucis de la vraie maîtresse de maison !...

Mais, vous ne savez pas, vous ne comprenez pas ; et, de plus, vous délaissiez ces escales du devoir pour chercher des distractions au café, au cercle ou ailleurs. On ne peut pas toujours rester avec sa femme, dites-vous. Je vous demande un peu, quand vous êtes en affaires toute la journée, si le soir vous allez au cercle jusqu'à une heure tardive, que résulte-t-il pour votre femme ?...

Il faut que votre conscience soit bien émoussée ou bien élastique pour qu'elle ne vous dise rien, quand vous rentrez entre onze heures et minuit, et que vous trouvez votre compagnie près du poêle éteint, usant ses yeux à ravauder vos chaussuettes en vous attendant.

Ici encore, la femme modèle ne fera pas de reproches à son mari, elle lui dira plutôt quelques douces paroles, propres à le ramener à ses devoirs.

Si la femme modèle doit sortir pour quelques emplettes, ou pour visiter une vieille parente infirme, elle devra en avertir son mari, qui s'arrangera de façon à rentrer à la maison dix minutes avant elle, pour pouvoir lui dire, d'un ton grognon : « Il y a bien une heure et demie que je suis là à l'attendre. »

Voilà, Monsieur le rédacteur, ce que j'avais à vous dire, ou à peu près, car le sujet est inépuisable, mais je clos mon bavardage pour aujourd'hui. Si vous trouvez ces lignes dignes de figurer dans les colonnes de votre gentil journal, insérez-les, sinon mettez-les au panier.

Sur ce, je vous salue très respectueusement.

*Une maîtresse de maison.*

N.-B. Si le mari modèle existe, un de vos lecteurs pourra-t-il me dire en quel lieu perché cet oiseau rare.

**A la recherche de faux monnayeurs.**

Sous ce titre, un de nos abonnés de La Valée nous écrit :

Il est des épisodes qui, tout saugrenus qu'ils puissent paraître, n'ont cependant pas moins leur mérite ; le suivant est de ce nombre. Je vous le donne tel qu'on le raconte dans la contrée, tel que la tradition nous l'a conservé. Il rappelle les mœurs d'un temps qui n'est plus, de ce bon vieux temps que nous jugeons parfois trop sévèrement, faute de le bien connaître.

La famille Rochat, aujourd'hui l'une des plus nombreuses du canton de Vaud, s'était établie à la Vallée de Joux, vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Augmentée de plusieurs étrangers qui prirent leur nom, ils formèrent bientôt une petite colonie prospère. Dirigés par des chefs habiles et intelligents, ils avancèrent d'une manière très rapide les défrichements du lac Brenet et fondèrent le village des Charbonnières.

Reunis, comme c'était l'usage, en une seule et grande famille, ils pratiquaient sur une grande échelle l'élève du bétail. Ils allaient dans la plaine échanger le produit de leurs troupeaux contre de l'argent, chose très rare alors, surtout chez nos montagnards, et apportèrent ainsi dans cette contrée solitaire les premiers éléments du commerce.

Cette prospérité naissante fit courir dans le

pays divers bruits absurdes : les Rochat avaient fait un pacte avec le diable ; ils fabriquaient de la fausse monnaie, etc.

Ce bruit était parvenu aux oreilles du châtelain des Clées, qui crut de son devoir de faire le voyage des Charbonnières, entouré de tout le prestige capable de rehausser sa dignité.

Arrivé là, il procéda à une minutieuse enquête, fureta partout, interrogea chacun : tout fut en vain ; et, ne pouvant découvrir ni diable ni faux monnayeurs, il s'apprétait à repartir, lorsqu'un des chefs des Rochat, profondément vexé de la suspicion dont ils étaient l'objet, voulut donner au châtelain une leçon ; il lui dit gravement et avec un air de mystère : « Votre Seigneurie n'a pas tout vu ! elle n'a pas été partout ; si elle veut bien me faire la grâce de me suivre, elle sera satisfaite ! »

Le châtelain des Clées s'empressa d'accompagner l'obligéant montagnard dans une vaste étable où il s'attendait à assister à l'ouverture de quelque trappe secrète. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant Rochat s'approcher de sa plus grasse vache, et lui lever la queue en disant dans le patois du pays :

*Vouïai-vo bin, monsu lo Tsatellan, bouta vouroun naz ique et vo z'era la seurga de noutra forlona.*

La tradition n'a pas conservé le genre de grimace que fit le noble fonctionnaire des bourgeois de Berne ; mais ce qui paraît suffisamment prouvé, c'est qu'il renonça pour toujours à la recherche des faux monnayeurs.

R.

**Histoire d'e dou comi-boutequi.**

L'ai a dè cein coquès annaies. On étai áo leindémân dão bouan, don lo dou dè janvié.

Dévai la né, dou comi-voyageu, que lodziant à Trai-Suisse, dévezâvont ein medzeint la soupa, dè cein que volliavont férè po bin passâ la veilla.

— Por mé, dese ion dè cllião gaillâ, vu allâ áo théâtre ; on lâi djuîe 'na comédie que voudrè bin vairè.

— Oh bin ! mé, dese l'autro, y'é idée d'allâ férè on tor tantqu'ia la Tonhalle ; lè papai diont que sta né vâo avâi on bal masquâ et l'est queio io on pâo s'amusâ : on vai dâi galézès damuzallès, on danse dâi mauferines et dâi sautiches et quand s'ein vint lo dzo, on va fricotâ tsacon avoué sa tsarmalaira ; vai-tou, mè redzoio dza !

Po l'ai allâ, y'é einvia dè mè déguisâ ein chevalier dâi z'autro iadzo : te sâ, on galé tsapé à frindzès, garni dè plionmès rodzes et bliantzes, 'na galéza veste bariloâe avoué 'na granta colleretta, dâi ballès tsausses ein velou nai tantqu'ia la copetta, dâi grands tsausses ein scia et dâi solâ bassets djauno avoué dâi ribans ein couleu ; pè dessus lo casaquin, on sabre e bandoulière et, avoué 'na vesâzire, nion ne me vâo reconnaîtrè.

Quand l'ont zu soupâ, lè dou gaillâ sè quitton, l'on po allâ áo théâtre et l'autro s'ein vati on fratai, que fasâi assebin lo costumié, po choisi le z'haillons que volliâvè po sè masquâ.

Cé qu'allâvè dansi avâi été offri sa martschandi, tandi la dzornâ, dein cauquies boutequès ; l'avâi quartettâ, on pou cé, on pou lâ, avoué dâi pratiqués et dâi z'amis, assebin sè trovâvè on bocon bilit quand l'arreva pè la Tonhalle, kâ n'ia rein dè paret po soulâ on n'hommo què dè pintâ dinse ein mécllient totès sortes d'ein.

Y'avâi dza on moué d'mondo et fasâi tsaud qu'on dianstre pè cllião Tonhalle, assebin quand noutron gaillâ ein eut dansi on part, lo vin l'ai a veri pè la tête et ne fasâi què dâi folérâ : pin-civâ lè damuzallès, remolavè lè damès su lo cotson, martsivâ su lè z'artets à cllião monsus et débliotavè dâi z'histoires, qu'on ne trâovè pas dein la Bibllia, allâ pi !

Quand l'ont cein vu, cllião dão comité dè la danse l'ont invitâ à bosti cé commerço, mà l'autro ne volliâvè rein ourè et lè z'einvouyivè sè férè potografiyi; adon, quand l'ont vu que ne volliâvè pas dzourè, dou dão comité sont zu l'eimpougni pè lè brés, l'ont trainâ défrou iò l'âti ont administrâ on part dè mornifles ; pu l'ont cotâ la porta po pas que pouessé reintrâ.

— Tè preignè pi po dâi bourtia ! bordenâvè noutron gaillâ ein revégeint à Trai-Suisse, se y'avè su cein, y'ari mi sé d'allâ ào théâtre avoué mon collègue !

Lé mornifles que l'avâi reçu et l'air dè la né l'ai avion fé passâ son vin, assein quand râvev à l'hôtel, ye monté à sa tsambla, tsandzè d'haillons, remet cllião dè ti lè dzo et redécheint à la pinta dezo baire demi-litre.

Tandi que bêvessâi, vouaique l'autro qu'arrevé.

— Et pu ! cein étai-te bio ào théâtre ?

— Oï, ma fai ! et tè, as-tou bin zu dão plliâsi à clli danse ?

— Kaise-tè, mè su amusâ coumeint on fou et l'âti saré adé se n'avé pas zu on martè que mé fâ 'na mau d'einfai.

— Et tè z'allions iò sont-te ?

— Sont dein ma tsambla, lo costumié dâi veni lè queri déman matin !

— Yè on idée, fâ l'autro : n'est pas onco onj'hârè, té faut lè mé prétâ ; yè onco prâo teimps d'allâ férè cauquîs danses avoué ; qu'en dis-tou ?

— Bin se te vâo ! vins avoué mé, m'en vè dremi et lè tè baillérè !

Dinse de, dinse fè, l'autro comis s'affubliè lè z'haillons dè chevalier à l'autro, met sa vesadire et tot lo commerço, pu tracè contrè la Tonhalle.

Mâ pas petou fut arrevâ, qu'on oût boailâ dein ti lè carro : « Revouaique mé lo chevalier ! A la porte ! Fottè-lo frout ! »

Lo comi, quand l'out cllião bramâïes, ne savâi pas què sè derè et sè démandâvè que dão diabliò l'avâi fé po être reçu dinse, et dévant que l'ausse pi lo teimps dè derè on mot, vouaique dou gailla que l'eimpougnont pè derrâi lo cotson èt que le trainant quie dévant io l'ai administront on estrivière dão tonaire.

Dè bio savâi que noutron lulu criâvè ào sécoo et sè démenâvè qu'on dianstro po poai reintrâ po savâi cein que cein volliâvè à derè ; mà coumeint fasâi on déterlin dão tonaire, lè z'autro ont criâ on gâpion que l'a menâ tot lo drai à l'hostiau.

Arrevâ ào pousto, lo gâpion l'ai conté l'afférè et lo comis a bintout su porquiet son collègue avâi mau ài deints. Adon l'ont laissi allâ.

Cinq menutes aprés, noutre n'hommo étai à Trai-Suisse, io l'arrevé lè ge potsi et ein sè cheinteint lè coûtes.

— Atteinds pi, canaille que té ! se sè desâi ein monteint lè z'égrâ, m'en vé la té payi cllia z'iouie !

Ma fai ! pas mèche : lo collègue avâi dza décampâ kâ s'étai bin démaufiâ d'oquîe

Po passâ su radze, l'autro n'a rein zu dè mi à férè què d'allâ sè fourrà ào lhi, io sè fe apportâ dâi compresses à l'édhie dè Goulâ po mettrâ su sè balafres.

Et n'est pas lo tot, lo leindeman matin, lo costumié arrevé récliamâ son bin et dut onco l'ai payi veingt-houït francs cinquanta po lè z'haillons qu'aviont éta tot dégrussi dein la bagarre. Coumeint l'autro lo menaciv dão protiureu se ne payivâ pas, l'a du aboulâ la munâia.

\*\*

**Excellent remède contre la chute des cheveux.** — Si vous voulez fortifier votre chevelure, prenez une chopine d'eau-de-vie de commerce, une chopine d'eau dans laquelle vous ferez bouillir une once (30 grammes) de bois de quinquina. Passez cette eau et mélangez-la avec l'eau-de-vie. Servez-vous-en à l'aide d'une petite éponge pour frotter, soir et matin, la racine des cheveux.

**Oufs au gratin.** — Préparer un hâchis ainsi composé : mie de pain trempée dans du lait, jaunes d'œufs durs, beurre, anchois, persil, ciboule, échalette, le tout mêlé et bien hâché. Mettre cette préparation dans le fond d'un plat allant au feu, puis poser ce plat sur feu doux, et lorsque le gratin commence à s'attacher, casser les œufs dessus, saler, poivrer et passer sur les œufs une pelle rougie au feu, qui les glace avant de servir.

### Industries de Nyon.

	Ouvriers et ouvrières.
Atelier de menuiserie, charpente, etc., à M. Marc Canel	180
Atelier de menuiserie, charpente, etc., à M. Delay	20
Manufacture de poteries fines	65
Sandoz-Gallet, fabrique de pâtes	60
J. Isaac et fils, vis, métaux, filières	80
Louis Louvet, fabrique de chapeilleries	25
D. Curehod et Muhlethaler, produits chimiques	10
B. Schütz, grosse mécanique	10
Fabrique de caisses de Promenthoux	10
Fabrique d'allumettes Bohy, Gallay et Cie	40
Fabrique de vis de précision, J. Clerc	10
Brasserie de Nyon	10
Tannerie de MM. Ls et Julien Richard	25

Mentionnons encore le Moulin de commerce de M. Georges André, et la fabrique de savons médicinaux de M. G. Callet; la fabrique de soupes économiques de MM. Wurhmann, frères, les fabriques de fourneaux Joly et Dégallier, enfin les deux imprimeries du *Courrier de la Côte* et du *Journal de Nyon*, qui occupent aussi un certain personnel.

L'atelier de menuiserie et charpente, etc., de M. Canel, cité en tête de cette liste, emploie en moyenne 80 ouvriers charpentiers et menuisiers. Ce n'est qu'avec l'adjonction des maçons, et dans la bonne saison, que cette maison atteint le chiffre de 180 à 200 ouvriers indiqués.

**Payerne.** — *Reine Berthe, juin 1899.* — La Section de presse et réclame a fait confectionner des cartes-postales qui sont en vente dès ce jour au prix de 10 centimes. Ces cartes, sortant des ateliers de la maison Corbaz et Cie de Lausanne, sont d'un bel effet et d'une exécution parfaite. Les sujets en sont tirés des tableaux des peintres Anker et Luigardon. Nous engageons vivement nos lecteurs et les libraires à s'en procurer, car ces cartes, au dire des connaisseurs, sont de vraies peintures.

Pour les demandes en gros, s'adresser à M. JULES COMTE, à Payerne.

Remise aux vendeurs.

### Boutades.

Une petite fille d'une douzaine d'années pleure à chaude larmes.

— Qu'est-ce que tu as, mon enfant ? lui demanda son parrain qui passait par là.

— Ah ! mon parrain, c'est que papa vient de mourir.

— Lui ! Ah ! bon Dieu ! Et de quoi ?

— J'sais pas, mon parrain...

— Mais, qu'a dit le médecin qui l'a soigné ?

— Y a pas eu de médecin, mon parrain ; papa est mort de lui-même.

Une municipalité du Gros-de-Vaud, ayant fait l'acquisition de nouveaux tuyaux pour la pompe à incendie, discute l'endroit où l'on remisera les vieux. Pendant la discussion, le syndic s'endort. Durant son sommeil, les vieux tuyaux sont casés, et la municipalité délibère, sans son syndic, sur le placement de trois enfants pauvres ressortissants de la Commune.

La discussion est vive ; on a peine à s'entendre, car l'un des municipaux s'écrie : « Faites-en ce que vous voudrez ! » A ces mots, le bon syndic s'éveille, et croyant que l'on en est encore aux tuyaux, lève péniblement la tête, et dit : « Pendez-les au galetas du collège ; ils y seront au sec. »

Pauvres enfants !

Un soldat s'adresse, un jour, à son capitaine :

— Il y a assez longtemps déjà que je n'ai pas rendu visite à ma famille, lui dit-il. Vous me feriez grand plaisir en m'accordant un congé pour samedi et dimanche prochains.

— Je suis bien fâché, répond le capitaine, mais votre femme m'a écrit pour me prier de ne plus vous accorder de congés pour aller à la maison, parce que chaque fois qu'ils vous sont accordés, ils ne sont pour vous qu'une occasion de passer votre journée au café et de dépenser votre argent.

— Je vous assure, mon capitaine, que ma femme a exagéré ; je n'y comprends rien. Evidemment elle était de mauvaise humeur quand elle vous a écrit.

— Enfin, voilà ce qui en est. Jusqu'à nouvel avis, j'ai le regret de vous refuser de nouveaux congés.

— Eh bien, capitaine, je vais vous dire toute la vérité. Il y a nécessairement dans cette affaire deux menteurs : le premier, c'est moi, capitaine, parce que je ne suis pas marié.

Tableau !...

Un gros paysan entre dans un restaurant nouvellement établi et demande un demi-litre avec une ration de pain et de fromage.

Mais il est si bien en appétit que la tranche de fromage lui paraît très mince et qu'il n'en fait qu'une bouchée. Puis, s'adressant au sommelier : « C'est bien ce qu'il me faut, apportez-moi seulement une ration de celui-là. »

Le brave homme avait considéré le premier morceau comme un échantillon.

### Choses à deviner.

Le vers : *Qui sert lier son pays n'a pas besoin d'aieu*, se trouve dans la tragédie de *Mérope*, par Voltaire. Out deviné : MM. E. Rochat, valée de Joux ; H. Fallet, St-Imier ; Jules Vallon, Mollondins ; Renevey, Rue.

Quant à la charade, les réponses nous sont venues en telle quantité que la place nous manque pour les publier toutes. — Le tirage au sort a donné la prime à Mme Bl. Menêtrey, à Chavannes. — Nous reconnaissons d'ailleurs que cette charade était beaucoup trop facile.

### Logogriphie.

Verse dans mon premier le doux jus de la treille ; Au sein de ton amie attache mon dernier, Et crains, ami lecteur, crains, je te le conseille,

Les noirs effets de mon entier.

**THEATRE.** — Belle salle et beau succès à l'*Abbé Constantin*. Pour idyllique qu'elle soit, la comédie d'*Halévy* a ses fidèles et fait toujours grand plaisir. Somme toute, cela n'est-il pas réjouissant ? M. Nerssant a fort bien interprété le rôle de l'abbé.

Demain, dimanche, **Martyre**, grand drame en 5 actes de D'Ennery et Tarbé. **La famille Pont-Biquet**, comédie en 3 actes de Bisson. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

### Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

### Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Facultés. — Circulaires.

### Cartes d'adresse et de visite.

Faire-part.

### MENUS ET CARTES DE TABLE

Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hiver, telle que :	
Etoffes pour Dames, fillettes et enfants	dep. Fr. 1 — p. m.
Milaines, Bourkins, Cheviots p't hommes	2 50 »
Coutil imprimé, flanelle laine et coton	— 45 »
Cotonnerie, toiles écrues et blanchies	— 20 »
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bas par les Magasins populaires de <b>Max Wirth, Zurich.</b>	<i>Max Wirth, Zurich.</i>
Adresser : Max Wirth, Zurich.	

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.